

Allumage, le bon départ!

Chauffages au bois à combustion inférieure

Combustion sans dégagement de fumée – cette nouvelle méthode d’allumage simple et efficace permet de réduire sensiblement les émissions de polluants durant la combustion. Le bois brûle uniformément sur tout l’espace du foyer depuis le bas. A l’opposé des méthodes traditionnelles d’allumage, on peut désormais éviter les phases critiques (surproduction d’oxygène), tout en produisant nettement moins d’émissions durant toute la durée de la combustion.

Pour quel type de chauffage à bûches cette méthode d’allumage convient-elle?



Chauffages à bûches avec sortie des gaz résiduels par le bas (flèche):

- combustion latérale (1)
- combustion vers l’arrière (2)
- Combustion inversée (3)



Chaudière à bûches

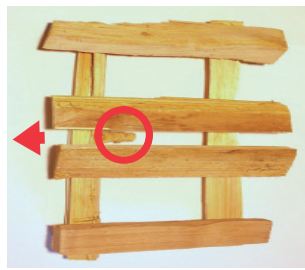


Cuisinière à chauffage central

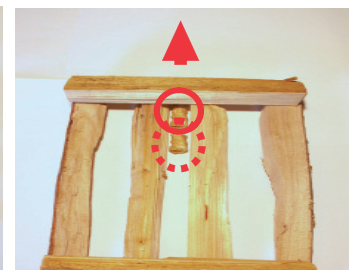


Poêles en faïence

Procédé pour combustion latérale (1)



Procédé pour combustion vers l’arrière (2)



Servez-vous du kit d’allumage pour une combustion à faible émission. Prenez des bûchettes sèches de sapin d’une épaisseur maximale de 4 cm et un allume-feu (laine de bois trempée dans de la cire). Placez le ensuite au centre (cercle rouge), directement devant les ouvertures par lesquels les gaz résiduels quittent le foyer (direction de la flèche).

Préparation: Disposez 6 bûchettes – dont 2 longues (env. longueur de la grille) et 4 courtes (env. largeur de la grille).

Kit d’allumage: Placez les 6 bûchettes et l’allume-feu (cercle) comme représenté ci-dessus. Afin de rendre l’allumage plus facile, vous pouvez déplacer l’allume-feu légèrement vers l’avant.

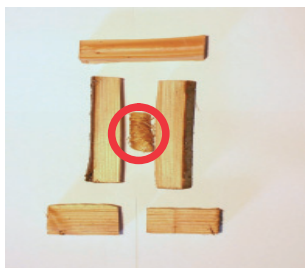
Préparation: Disposez 6 bûchettes – dont 4 longues (env. longueur de la grille) et 2 courtes (env. largeur de la grille) ainsi qu’un à deux allume-feu.

Kit d’allumage: Placez les bûchettes et l’allume-feu (cercle) comme représenté ci-dessus. Si vous ne pouvez plus atteindre l’allume-feu après avoir empilé le bois, déposez en un deuxième vers l’avant, à allumer en premier. Suite de quoi empilez le reste du bois.

Procédé pour la combustion inversée (3)



Préparation: Vous avez besoin de 4 bûchettes sèches de sapin d'une section transversale mesurant env. 4 X 4 cm et d'une longueur d'env. 20 cm ainsi que d'un allume-feu (par ex. laine de bois trempée dans de la cire). Fendez une des bûchettes en deux.



Module d'allumage: Placez les 5 bûchettes (avec la bûchette fendue en deux sur le devant) et l'allume-feu (cercle) comme représenté ci-dessus. L'allume-feu doit être placé près de l'ouverture par laquelle les gaz résiduels quittent le foyer.

Mise en place des éléments d'allumage



**Chaudière à bûches
Cuisinière à chauffage central**



Poêle en faïence

N'enlevez pas le charbon de bois de la précédente combustion. Déposez le module d'allumage sur le plancher du foyer. Empilez par-dessus des petites bûchettes et ensuite de plus grosses bûchettes. L'allume-feu est alors allumé à l'aide d'un long briquet ou d'allumettes.

Indications supplémentaires sur l'exploitation

Veillez tenir compte du mode d'emploi!

Chaudière à bûches

- Programmes de démarrage: de tels programmes, qui réduisent la puissance du ventilateur de combustion après le démarrage, sont nécessaires afin d'assurer une combustion dégageant un minimum d'émissions. Exigez de votre fournisseur de chauffage qu'il installe un tel programme.
- Solution transitoire: si le feu s'éteint, vous pouvez recourir à deux allume-feu, enclenchez le ventilateur 3 à 5 minutes après l'allumage (évitez de produire de la fumée dans le foyer).
- Evacuez les cendres refroidies avec les ordures ménagères.
- Afin de diminuer les émissions de poussières fines, prévoyez un nettoyage régulier par le ramoneur.

Votre ramoneur et les services spécialisés des cantons et des communes pourront vous donner tous les renseignements utiles.

Veillez consulter également le site: www.energie-bois.ch

Poêle en faïence, cuisinière à chauffage central

- Ne comblez pas tout l'espace disponible du foyer.
- Ne diminuez pas la flamme en fermant les arrivées d'air ou le clapet de la cheminée.
- Réapprovisionnement: rajoutez bûches ou briquettes une à une sur la grille, posez-les sur le brasier ardent. Ne rechargez jamais les poêles en faïence.
- Fermez les clapets d'aération que lorsque le brasier n'est presque plus visible, afin que le four ne se refroidisse pas trop rapidement. Fermez la glissière quand le brasier est éteint.

Qu'a-t-on le droit de brûler?



- Bûches à l'état naturel, séchées à l'abri des intempéries durant 1 à 2 ans.
- Briquettes de bois non traité.
- La section transversale du bois ne devrait pas dépasser 7 à 9 cm.
- Avant usage, entreposer le bois de chauffage au minimum une journée dans une pièce chauffée, car le bois froid brûle mal.

Vous trouverez des allume-feu prêts à l'emploi dans les centres commerciaux spécialisés dans le bricolage.



Qu'est-il interdit de brûler?



Les allume-feu se prêtent mieux à l'allumage que le papier. Le carton, le bois de palettes à jeter ou d'usage multiple, les caisses, le bois en provenance de meubles, de la rénovation ou démolition d'immeubles et de chantiers ne doivent pas être brûlés dans des chauffages à bois.



Les émissions de tels matériaux attaquent les installations et nuisent tant à votre santé qu'à l'environnement.

Il est interdit de brûler ces types de matériaux dans des chauffages à bois.

Sans dégagement de fumée après 15 minutes : La fumée est synonyme d'émission de poussières fines. Lors d'une exploitation correcte, le feu d'un chauffage à bûches ne dégage plus de fumée après au maximum un quart d'heure. Si tel n'était pas le cas, les exigences de l'Ordonnance pour la Protection de l'air (OPair) ne sont pas respectées. **L'autorité compétente peut dans ce cas décréter des mesures.**

Les organisations suivantes ont soutenu l'élaboration de cette fiche technique:

Office fédéral de l'énergie OFEN et Suisse Energie – Office fédéral de l'environnement OFEV – Chauffages au bois suisse FSIB – Association suisse des Maîtres Ramoneurs ASMR – Société suisse des entrepreneurs poêliers et carreleurs SPC – Offices de la protection de l'air des cantons

SuisseEnergie

Energie-bois Suisse · Av. des Jordils 5 · Case postale 128 · 1000 Lausanne 6
Tél. 021 320 30 35 · Fax 021 320 30 38 · info@energie-bois.ch · www.energie-bois.ch · www.suisse-energie.ch
Publication-Nr. 316 - 2007/11 - 20'000